



Assemblée générale fondatrice du MIRAMAP

Suite à la première rencontre nationale des AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) qui s'est déroulée les 5 et 6 décembre 2009 à Anneyron (Drome), le Mouvement Inter Régional des AMAP (MIRAMAP) a tenu son assemblée générale fondatrice le 13 février 2010 à Paris.

Elle a réuni une trentaine de personnes venues de nombreuses régions de France. Elle s'est constituée en association loi 1901.

Le collectif de MIRAMAP réunit aujourd'hui huit régions différentes. La coordination et la responsabilité légale de MIRAMAP ont été confiées à cinq personnes du bureau. Cette décision est motivée par la volonté de se doter d'une direction collective représentant une diversité de région et instaurant une parité entre paysans et consom'acteurs.

MIRAMAP s'est fixé comme objectifs

- de renforcer la cohésion des AMAP à travers le partage d'une éthique commune (la Charte des AMAP et le Socle Commun de Miramap), et le soutien aux démarches de garantie de cette éthique sur les territoires,
- de mutualiser les expériences et les pratiques,
- d'assurer la représentation et la mise en valeur des AMAP au niveau national.

MIRAMAP a défini un plan d'action pour l'année 2010 :

1. l'organisation d'une seconde rencontre nationale des AMAP en début 2011
2. la création d'un fonds de garantie pour les prêts aux agriculteurs en AMAP
3. La création d'une plateforme nationale de mutualisation, d'échange et de communication pour les AMAP

Pour ce faire, MIRAMAP a mis en place différents groupes de travail ouvert à tous les acteurs des AMAP : fonds de garantie, communication, questions juridiques, accès des AMAP pour tous, foncier et installation de nouveaux agriculteurs en AMAP

Pour en savoir plus, consulter le site du MIRAMAP : <http://miramap.org>

Contact mail : contact@mramap.org